



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

TRIBUNAL D'INSTANCE DE COLMAR

10, rue des Augustins

C.S. 50466

68020 - COLMAR CEDEX

tél. 03.89.24.77.31 - fax 03.89.24.56.95

REGISTRE DES ASSOCIATIONS

Association **INCREDIBLE EDIBLE FRANCE - Les Incroyables Comestibles en France -**

- volume 68 - folio 34 -

Madame Annick BERNAD

Réf. Registre des associations :

Volume : 68

Folio : 34

OBJET : Avis de publication.

Mdame,

Veillez trouver ci-joint, l'avis de publication de la création de l'association paru dans le journal : L'AMI DU PEUPLE édition du 21 avril 2013

Cette insertion est à conserver dans vos archives.

Veillez agréer, Madame , l'expression de mes salutations respectueuses.

- 1089975 -
**TRIBUNAL D'INSTANCE
DE COLMAR**
Registre des Associations

Il a été inscrit le 08/04/2013 au Registre des Associations Volume 68 - Folio 34.

L'association dite : **INCREDIBLE EDIBLE FRANCE - Les incroyables comestibles en France** avec siège à 68240 FRÉLAND 2 impasse des Griottes Les statuts ont été adoptés le 12/01/2013

L'association a pour objet : mouvement participatif citoyen libre et indépendant, il vise à l'auto-suffisance alimentaire des territoires et la nourriture partagée pour tous. Il propose une démarche simple et accessible à tous pour y parvenir : planter, arroser, partager.

La direction se compose de : Collège exécutif : Mme Annick BERNAD demeurant à FRÉLAND, Mme Sophie MAILLET demeurant à FRÉLAND, M. Christian MARTIN demeurant à COLROY-LA-ROCHE.

Le Greffier

Colmar, le 19 avril 2013
Po/ le Greffier,

